

À propos de la relation patrimoniale

Jean Davallon

▶ **To cite this version:**

Jean Davallon. À propos de la relation patrimoniale. LES ENJEUX DU PATRIMOINE : Connaissance, valorisation et construction de l'objet patrimonial, Nov 2016, Nice, France. halshs-01736457

HAL Id: halshs-01736457
https://shs.hal.science/halshs-01736457

Submitted on 17 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À propos de la relation patrimoniale

Jean Davallon

La conception qui fait du patrimoine un simple ensemble d'objets matériels à transmettre, si elle est partiellement fondée puisqu'un objet devenu patrimoine conserve ce statut, des institutions assurant cette fonction de conservation[1], est en réalité très réductrice : elle ne prend pas en compte le processus par lequel ces objets ont acquis le statut de patrimoine. Elle est donc potentiellement porteuse d'une ontologie essentialiste qui a pour conséquence de considérer comme patrimoine seulement ce qui a déjà statut de patrimoine ; le fait d'être patrimoine étant alors pensé comme une qualité intrinsèque de l'objet. Une telle ontologie fait l'impasse, entre autres, sur les raisons et les modalités qui président au choix des objets qui accèdent au statut de patrimoine. Or, le moindre examen de ce qui se passe, au moins depuis une quarantaine d'années, à propos de la mise en œuvre de ces modalités montre que l'attribution de ce statut est un processus éminemment social[2] et qu'à ce titre, il apparaît variable dans le temps. Prendre en compte l'analyse de la patrimonialisation des *objets patrimoniaux*[3] conduit à remplacer cette ontologie essentialiste par une « ontologie sociale », si l'on peut dire : ce sont les hommes du présent qui attribuent ce statut à ces objets, en leur reconnaissant des valeurs qui les fait entrer dans une catégorie d'objets sociaux tout à fait particulière : celle des « choses » précieuses que l'on a l'obligation de garder pour les transmettre (Davallon 2006).

Cette attribution d'un statut patrimonial n'est évidemment pas sans conséquences sur le rapport que les membres de la société vont entretenir avec ces objets, puisqu'elle se traduit par un changement dans le mode de vie sociale de ceux-ci. Certains usages, par exemple, qui pourraient compromettre leur conservation vont disparaître, quand de nouveaux vont au contraire voir le jour, tels que l'étude, l'entretien, la restauration ou encore la délectation (pour reprendre le terme générique employé à propos des objets de musée). Nous assistons donc à une modification complète de la relation que nous, en tant que membres de la société présente, pouvons entretenir avec ces objets du fait des valeurs dont ils sont investis et qui justifient leur statut d'objets précieux à conserver et à transmettre. C'est pourquoi le fait d'avoir hérité d'un patrimoine constitué des générations précédentes ne doit pas faire oublier le fait que chaque génération peut attribuer le statut de patrimoine à de

[1] Sur l'historique de ces institutions, on pourra consulter Poulot (1997, 2001), Poirrier & Vadelorge (2003).
[2] On trouvera un exemple d'examen particulièrement approfondi de ces modalités dans le cas de l'Inventaire dans Heinich (2009).
[3] « Objet patrimonial » désigne tout objet, qu'il soit matériel ou immatériel, ayant acquis le statut de patrimoine. Il est un hybride de réalité matérielle et de savoir.

Davallon Jean. « À propos de la relation patrimoniale ».
Colloque LES ENJEUX DU PATRIMOINE :
Connaissance, valorisation et construction de l'objet patrimonial.

nouveaux objets. Ce fut le cas de la société française contemporaine qui a largement conféré ce statut, au point que certains chercheurs ont pu vivement critiquer cette propension à la patrimonialisation[4]. L'autre exemple est fourni par l'introduction de la catégorie de « patrimoine immatériel » par l'Unesco. C'est d'ailleurs au cours de l'investigation des caractéristiques de cet « être » social et langagier singulier qu'est l'objet patrimonial immatériel, que l'importance de la relation patrimoniale m'est apparue tout à fait déterminante, puisque ce type d'objet n'existe qu'à travers sa manifestation, que celle-ci ait la forme de la dénotation (d'une transmission, d'une description ou d'une notation) ou de l'exécution (la performance d'un rituel, d'un spectacle, d'un savoir-faire, ou bien la production d'un objet[5]). L'histoire montre aussi que le principe de conserver des « choses » du passé pour les générations à venir peut varier en intensité, en extension et en modalités selon les générations[6]. C'est donc la prise en compte et l'étude de la double dimension, (i) de ce qui définit le patrimoine comme « être » social et langagier singulier – comme « être culturel » dirait Jeanneret (2008) – et, (ii) du processus de patrimonialisation dans son ensemble (de la trouvaille à la réception de l'objet par les bénéficiaires) en tant que production de cet être, qui permet de comprendre la relation que nous entretenons avec les objets patrimoniaux ; relation que je qualifie ici de « *relation patrimoniale*[7] ».

Dans les pages qui suivent, je propose de passer en revue successivement quatre composantes de cette relation patrimoniale : (1) son point de départ, autrement dit la mobilisation de l'attention ; (2) ce sur quoi elle se fonde avec l'attribution de valeurs à l'objet ; (3) sa visée et sa spécificité, à savoir créer une relation dans le temps à travers une relation à cet objet ; et enfin, (4) les modalités que cette relation prend pour le « public » selon que le patrimoine est matériel ou immatériel.

1. Une mobilisation de l'attention

Le point de départ de l'existence de toute relation patrimoniale est, à n'en pas douter, l'attention portée par certains des membres de la société à des objets pouvant faire – ou faisant déjà – patrimoine. Une attention qui est la rencontre de l'intérêt de la société pour le patrimoine comme lien avec le passé et des caractéristiques de l'objet qui répondent à cet

[4] À titre d'exemple : Leniaud (1992), Poulot (1998), Heinich (2009, « Introduction »).
[5] Je reprends à Genette (1994, chap. 8, « Immanence et manifestation ») les deux processus, de dénotation et d'exécution, qui composent la manifestation.
[6] À titre d'exemple, voir sur ce point les travaux de Pomian, spécialement (1978, 1996, 2003).
[7] Ce concept de « relation patrimoniale » n'est évidemment pas sans rapport avec celui de « relation esthétique » introduit par Genette (1997). De la même manière que la relation esthétique vient faire pendant à l'examen du mode d'existence des œuvres, la relation patrimoniale permet de comprendre la mode de réception des objets patrimoniaux et par là de les définir comme tels.

intérêt[8]. Si nous laissons de côté le fait que tous les membres de la société ne sont pas forcément porteurs de cet intérêt et ne prenons en considération que ceux engagés dans une rencontre réussie, nous observons que deux facteurs interviennent dans la manière dont leur attention est mobilisée : le type de patrimoine (matériel ou immatériel) et le type d'actants auquel ils appartiennent[9] (principalement spécialistes officiants d'un côté et publics bénéficiaires de l'autre).

Tout d'abord, l'attention s'exerce suivant des modalités différentes selon que l'objet est matériel, comme un bâtiment ou un objet de musée, ou bien immatériel[10]. Pour donner une idée de cette différence, sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir en détail lorsqu'il sera question de la réception, je me référerai à la distinction introduite par Goodman et réélaborée par Genette à propos des œuvres d'art : le caractère autographique de l'objet patrimonial matériel étant dominant, la primauté revient à une relation sensible avec cet objet, tandis que l'objet immatériel étant un objet idéal – donc à caractère allographique dominant –, la relation s'établit non directement avec lui mais à travers sa manifestation. Même si dans le cas du patrimoine ce qui, dans le cas des œuvres d'art, s'énonce comme une franche opposition entre régime autographique et régime allographique[11], est à nettement relativiser puisque l'objet patrimonial « matériel » comporte toujours une composante allographique (avec les savoirs participant à la définition de l'objet patrimonial) et que l'« immatériel » n'est atteignable de fait qu'à travers des manifestations matérielles qui, en tant que productions (descriptions, formations, transcriptions, performance ou résultats), ont nécessairement un caractère autographique. Il n'en reste pas moins que dans le cas du patrimoine matériel, la relation est fondée sur un objet ayant une contiguïté physique avec son monde d'origine, alors que dans l'immatériel, même si, comme je viens de le rappeler, la relation s'établit avec une manifestation possédant nécessairement une dimension matérielle, elle dépend du rapport entre cette manifestation et l'objet idéal manifesté dont la transmission est essentiellement mémorielle et expériencielle.

[8] Cet intérêt correspond à ce que Poulot (1998, p. 10) appelle « l'attitude patrimoniale » : « (i) Elle permet une assimilation du passé (…) mais (ii) représente une relation de fondamentale étrangeté avec ce passé révolu; (iii) elle incarne une démarche de reconnaissance d'un trésor. Trois éléments (vertu généalogique, utilité pédagogique, attribut de l'identité) « qui ont, précise l'auteur, connu des vicissitudes diverses ».

[9] « Actant » désigne la fonction à l'origine d'une action à la différence de l'acteur qui en est l'opérateur.

[10] Selon la définition même de l'Unesco, le patrimoine immatériel désigne « Les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel » (http://www.unesco.org/culture/ich/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003 [Consulté le 18 janvier 2017]).

[11] C'est parce que ces deux fonctionnements sont exclusifs, que Genette dit parler de « régime » plutôt que de « modes » (Genette 1994, 23, note 30).

Davallon Jean. « À propos de la relation patrimoniale ».
Colloque LES ENJEUX DU PATRIMOINE :
Connaissance, valorisation et construction de l'objet patrimonial.

La ligne de partage entre les actants paraît en soi *a priori* plus délicate à établir car le patrimoine est le point d'application de séries d'actions qui sont étalées dans le temps (du passé au futur) et dans l'espace (du local à la planète). Mais, du seul point de vue de l'attention, deux séquences peuvent être aisément identifiées. La première, ouverte par l'attention portée par les « découvreurs » de l'objet patrimonialisable, aboutit à l'attribution du statut de patrimoine à celui-ci. La seconde implique l'attention, portée par les membres de la société organisés en « public », qui les amène à devenir, lors de la réception de l'objet, les bénéficiaires de ses valeurs. Tandis que la première séquence est délimitée dans le temps, la seconde qui débute avec la première mise à disposition du public reste au contraire ouverte vers l'avenir tant que cette mise à disposition perdure, les membres engagés dans le processus pouvant être en plus ou moins grand nombre et plus ou moins répartis dans le temps, ils forment un collectif doté d'un avenir virtuel.

La première séquence est accomplie par différents acteurs qui allouent de leur temps (et en premier leur attention) pour repérer l'objet, pour l'observer, le décrire, le connaître, le définir juridiquement et administrativement. Soit trois types d'actions identifiables comme trois premiers gestes de patrimonialisation : la « trouvaille » qui résulte directement de l'attention, le travail d'étude et de recherche permettant l'authentification de l'objet (certification de son origine et confirmation de l'existence de son monde d'origine), et la déclaration du statut d'objet patrimonial (Davallon 2006[12]). Le travail de l'Inventaire, décrit par Nathalie Heinich, offre un exemple, pour le patrimoine matériel, d'une mise en œuvre professionnalisée et institutionnalisée de l'attention sur les propriétés de l'objet, de sorte que l'on y retrouve les trois types d'actions. On pourrait en dire de même du travail des archéologues, alors qu'en revanche, l'attention des militants associatifs est bénévole, fondé sur intérêt et l'attachement à des objets, des lieux ou des périodes « qu'ils aiment », « connaissent » ou « défendent ». Quoi qu'il en soit des différences et des similitudes dans les modalités de mise en œuvre de l'attention par des acteurs sociaux différents, elle s'exerce à ce stade sur des objets n'ayant pas encore le statut de patrimoine. Elle porte sur des *propriétés* qui résultent à la fois de l'intention (confirmée, supposée ou implicite) de ceux qui ont produit les objets et des pratiques qui sont propres à la société d'où ces objets viennent. Pour prendre un exemple

[12] Il s'est trouvé qu'une première version de la formalisation des gestes de patrimonialisation, élaborée dans le cadre de la recherche ayant donné lieu à cet ouvrage, a été d'abord publiée dans la revue grand public *Sciences humaines* (Davallon 2002). Dans le cas présent, par commodité, les trois types d'actants correspondant au trois premiers types d'actions (découverte, production de savoir, déclaration du statut patrimonial) seront regroupés sous la catégorie générique des « spécialistes » (même si certains sont des militants bénévoles), car chacun contribue à sa manière à une même action générale caractérisant la première séquence : l'attribution du statut de patrimoine à un objet choisi et en assurer la conservation pour pouvoir le transmettre. Les « Spécialistes » se distinguent ici des « bénéficiaires ».

simple, pour ne pas dire plus que banal, de patrimoine matériel : un château résulte des intentions pratiques, politiques et esthétiques de ceux qui l'ont fait bâtir ; mais ses propriétés dépendent aussi des façons de bâtir de l'époque (ou, bien souvent, des différentes époques) de sa construction : techniques, savoir-faire, goût, etc. Si nous regardons du côté du patrimoine immatériel, avec des exemples aussi différents que les chants corses dits *cantu a paghiella*, la tapisserie d'Aubusson ou l'équitation de tradition française[13], une intentionnalité des acteurs transmettant ou exécutant le patrimoine apparaît nécessairement présente ; elle est même à la base de sa transmission, y compris des adaptations de ce patrimoine et par conséquent à la base de son évolution ainsi que de son caractère « vivant ». Les propriétés de l'objet patrimonial résultent donc de pratiques, de savoir-faire, de règles et de techniques instituées (donc partagées par les individus pratiquant) et c'est même le fait de les identifier, de les décrire et de les étudier afin d'en perpétuer la pratique qui va conduire à définir ce type d'objet patrimonial.

Au fur et à mesure de l'avancée du processus de patrimonialisation, cette attention des spécialistes va s'accompagner d'une production de savoirs et de décisions qui vont donner matière à des documents, des règles, des opérations de conservation et de restauration, mais qui vont aussi s'accompagner de la création de dispositifs de « mise en valeur » (selon l'expression consacrée) pour le patrimoine matériel ou de différentes formes de manifestation pour le patrimoine immatériel, qui sont autant de formes de *médiatisation*[14]. La patrimonialisation est ainsi soutenue par l'intention que l'objet soit reconnu comme patrimonial et qu'il soit traité comme tel par les diverses organisations et par les membres de la société. Cette *intention patrimoniale* s'appuie sur les propriétés de l'objet et reconfigure les intentions et les logiques ayant pu présider à la création de l'objet dans sa vie première. C'est ainsi, par exemple, que les intentions originelles de la construction d'un château, qu'elles soient domestiques, artistiques, politiques ou militaires, deviennent des savoirs s'intégrant à l'intention (contemporaine) de le conserver et de le faire connaître. Présente dès le début de la première séquence, dès l'attention première portée à l'objet, l'intention patrimoniale la prolonge par la mise en œuvre des processus de médiatisation comme condition de possibilité de la seconde séquence (médiatisation et conservation). Elle a, entre autres, pour effet de

[13] Pour une liste encore plus large car complète des éléments inscrits sur la liste pour la France, voir (http://www.cfpci.fr/elements-francais-inscrits [Consulté le 19 janvier 2017]), La liste pour l'Unesco se trouve à l'adresse suivante : (http://www.unesco.org/culture/ich/fr/listes [consulté le 19 janvier 2017]).

[14] Terme a entendre au sens très large (et purement descriptif) de présentation utilisant un support de communication (un médium). Ce processus de médiatisation est le fait d'un nouvel actant qui relève lui aussi de la catégorie des spécialistes, à côté de celui qui assure la concervation pour la transmission aux générations futures.

Davallon Jean. « À propos de la relation patrimoniale ».
Colloque LES ENJEUX DU PATRIMOINE :
Connaissance, valorisation et construction de l'objet patrimonial.

produire des dispositifs qui vont répondre à la stratégie de mobiliser l'attention de personnes qui sont potentiellement susceptibles d'être intéressées par l'objet devenu patrimoine (autrement dit, tous les membres de la société) : de la susciter, puis de la guider. Elle se concrétise par la constitution de deux actants (le « public » comme bénéficiaire présent et les « générations à venir » comme destinataires). À côté de cet acteur assurant la médiatisation au moyen de la mise en valeur de l'objet, il faut aujourd'hui faire mention d'un autre acteur participant aussi à la médiatisation : les « médias » qui rendent visible le fait patrimonial, en produisent une image et augmentent sa notoriété, à travers notamment les ouvrages, informations et émissions traitant d'exemples de découverte, d'étude, de traitement ou de devenir d'objets patrimoniaux (pensons par exemple à une émission emblématique comme *Des racines et des ailes*, mais il en existe aujourd'hui bien d'autres). Nous avons dans cette circulation médiatique un des facteurs importants de la création de l'*intérêt social* pour le patrimoine à travers un processus circulaire de valorisation de l'objet et de constitution du sujet. Ce processus vient faire pendant à l'instauration de l'objet patrimonial et donne sa raison à la seconde séquence.

La seconde séquence implique donc l'existence d'une autre forme d'attention, venant cette fois-ci de la part des bénéficiaires de la présentation (patrimoine matériel) ou de la manifestation (patrimoine immatériel), portant sur un objet ayant désormais statut de patrimoine. Cette attention va s'accompagner d'une expérience singulière qui est la caractéristique de la relation (réalisée ou virtuelle) de ces bénéficiaires à l'objet : celle de l'accès, à travers sa découverte à la fois sensible et cognitive, au monde qu'il représente et aux valeurs dont il est porteur. Pour capter l'attention des bénéficiaires, la mise en œuvre de l'intention patrimoniale à travers la médiatisation se déploie selon deux stratégies communicationnelles complémentaires qui participent conjointement à la constitution du public.

La première est la production d'une *notoriété* et d'une *image* de l'objet qui le situe par rapport aux autres objets patrimoniaux, mais plus largement aussi le distingue des autres objets qui, pouvant aussi mobiliser l'attention, s'affirment comme une offre alternative. L'objectif est de capter l'attention des membres de la société au profit de cet objet patrimonial particulier pour en faire « son » public. À ce titre, l'attractivité touristique que cet objet suscite est généralement considérée, de manière il est vrai un peu rapide sinon simpliste, comme un bon indicateur de la capacité à effectuer cette mobilisation. Cette production de notoriété et d'image relève de la circulation des représentations de l'objet (savoir, discours, descriptions, appréciations, etc.) sur des supports médiatiques divers (publications savantes, presse, émissions, publicités diverses, sites internet, réseaux sociaux, etc.) qui vont contribuer de fait, par entrecroisement, à rendre visibles l'objet et ses valeurs, et par le fait même à accroître celles-ci.

La seconde stratégie n'est autre que sa « mise en valeur » par l'*exposition* (de l'objet matériel) ou la *manifestation* (de l'objet immatériel) à destination du collectif des récepteurs de ces dispositifs (public). Elle revient à créer un dispositif de focalisation et de gestion de l'attention[15]. Elle contribue à faire de l'objet patrimonial matériel un hybride de réalité physique et de savoir, soit au moyen d'interventions sur l'objet lui-même (mise en conformité de l'objet avec sa définition, lors de restaurations par exemple), soit par la mise en œuvre de dispositifs d'aide à l'interprétation (signalétique, panneaux explicatifs, création de parcours de visite, etc.). Quant à la manifestation de l'objet immatériel, elle opère une mobilisation grâce à la mise en œuvre d'un mélange, aux proportions variables selon les types de patrimoine, de connaissances (description, transcription, enregistrement) et de pratiques (transmission, apprentissage, performance) qui ont comme effet de rendre sensible l'objet idéal[16].

2. L'attribution des valeurs

Les valeurs ne sont évidemment pas à entendre ici en un sens normatif, mais comme un ensemble de propriétés qui sont attribuées ou reconnues à l'objet patrimonial et qui le singularisent. Elles font d'un objet matériel le porteur d'une signification à la fois pour nous et selon une visée patrimoniale : fondant la capacité à mobiliser l'attention et renvoyant à l'intérêt patrimonial (en tant que système de ces valeurs), elles font littéralement de l'objet un « sémiophore[17] ».

[15] Processus qui relève de ce que Citton (2014, 233-246) appelle un « embrayage méta-attentionel ».

[16] La présentation que j'ai faite précédemment du *Cantu in paghjella* (Davallon, 2012, spéc. Le tableau page 52) peut laisser penser que le patrimoine immatériel est constitué par l'objet individuel (en l'occurrence, les *versi*), l'objet générique (*Cantu in paghjella*) n'étant alors qu'un corpus d'objets individuels pensés comme des œuvres. Or, comme le montre l'examen d'autres formes de patrimoine immatériel, l'objet patrimonial idéal, l'objet générique, est plutôt à concevoir comme l'ensemble de ce qui rend possible l'existence de ce type de chant, tels que évidemment ce qui le définit, mais aussi l'organisation de la performance, les situations sociales de celle-ci (messes, travail), les savoir-faire appris des chanteurs, les modalités de transmission et d'apprentissage, etc. ; le répertoire des chants (les objets individuels) n'étant qu'un élément parmi les autres.

[17] Pour reprendre le terme de Pomian ([1996]1999). Avec ce terme l'auteur met l'accent, en ce qui concerne les objets patrimoniaux, sur le changement de mode d'existence sociale de l'objet matériel : passage d'objet physique (de « chose »), pouvant aller jusqu'à être réduit au stade de déchet, à un objet porteur de signification. Il est à noter que les commentaires en fin de l'article laisse apparaître une proximité de posture entre l'histoire des sémiophores et l'approche communicationnelle des objets patrimoniaux en tant qu'êtres culturels. Mais alors que la première vise à retrouver les transformations intervenues dans le temps ou leur présence dans des strates présentes venues du passé, la seconde porte son attention sur les conditions, les modalités et les conséquences de cette transformation d'objets en sémiophores, sur le devenir et l'usage de ces derniers dans notre société.

Davallon Jean. « À propos de la relation patrimoniale ».
Colloque LES ENJEUX DU PATRIMOINE :
Connaissance, valorisation et construction de l'objet patrimonial.

Riegl ([1903] 1984) est le premier à avoir formalisé les trois valeurs fondamentales « patrimoniales » reconnues aux monuments, les deux « valeurs de remémoration » (la valeur historique et la valeur d'ancienneté) auxquelles il ajoute la valeur d'art (ancienne ou relative) qui appartient quant à elle aux valeurs de contemporanéité (au côté de l'usage pratique). L'analyse communicationnelle de ce système des valeurs fait apparaître que la montée en puissance de la valeur d'ancienneté est en réalité l'indicateur des nouvelles caractéristiques de la relation au monument historique, qui sont propres à ce qu'il appelle le « culte moderne du monument » : une relation sensible fondée sur le point de vue du *récepteur*, sur un rôle central accordé à la *temporalité* et sur la *présence matérielle* du monument[18]. Comme Heinich (2009, 233*sq*) l'a analysé en détail, l'attribution de ces valeurs par les spécialistes est en réalité le résultat de la rencontre entre des critères d'appréciations institués et certaines des caractéristiques de l'objet. Pour désigner cette rencontre, cette mise en coïncidence qui est l'opération au centre de la reconnaissance du caractère patrimonial, elle parle de « prise » à propos de la saisie des caractéristiques à partir des critères[19]. Ce caractère « relationnel » de l'attribution des valeurs par les spécialistes relève donc, dans le culte moderne des monuments, d'un double processus qui comprend, outre la transformation de l'objet en objet porteur de valeurs, l'instauration d'un sujet potentiellement intéressé à l'objet ainsi transformé.

En ce qui concerne l'objet, les valeurs dans leur ensemble, fondamentales ou secondaires, résultent toutes ainsi d'opérations qui contribuent à en faire un être social et de langage, un être culturel. Les opérateurs impliqués dans cette qualification, dans cette production de sens, englobent aussi bien les interactions entre partenaires que les productions afférentes telles que les discussions publiques, les mobilisations militantes, les échanges administratifs, les études scientifiques, les dossiers et documents divers, les décisions juridiques et administratives, sans oublier les articles de presse, les émissions de télévision, les documents de promotion, etc., dont il a été question précédemment à propos de la médiatisation.

[18] Le détail de l'analyse communicationnelle auquel je fait référence se trouve dans Davallon (2006, chap. 2 « La valeur d'ancienneté, indice du temps ? »). Ces trois caractéristiques ont été aussi relevées par Greffe (1990 : 15) qui y voit le fondement de ce qu'il appelle la « valeur sociale » du patrimoine dont il sera question plus bas. Idée similaire à propos de la réception chez Fabre (2000). Heinich dans sa conclusion (2009, « L'Administration de l'authenticité ») note que si, dans le cas de l'Inventaire, la valeur du beau n'est plus véritablement pertinente, celles d'authenticité et d'ancienneté possèdent au contraire une place centrale.

[19] « Les "prises" constituent le point de rencontre entre les propriétés objectales des éléments soumis au jugement et les ressources des acteurs amenés à juger. » Heinich, 2009, 234). Cette position permet, poursuit-elle, de sortir d'une alternative entre une conception objectiviste et une conception constructiviste, qui posent respectivement l'origine de la valeur soit dans les objets soit dans les représentations des acteurs.

Le rapport entre l'attribution des valeurs à l'objet et l'instauration du sujet est indirectement éclairé par la discussion de la *valeur économique* des monuments proposée par Greffe (1990, 32-41), dont les résultats peuvent être étendus, je pense sans difficulté, à l'ensemble du patrimoine matériel. Rappelons que cet auteur ajoute aux valeurs fondamentales de Riegl un certain nombre d'autres valeurs, plus ou moins secondaires, qui si l'on suit Riegl lui-même relèveraient plutôt de la catégorie des valeurs de contemporanéité que des valeurs de remémoration, dans la mesure où il s'agit de « valeurs liées à l'usage » : la « valeur esthétique » (à distinguer de la valeur artistique parce que liée à l'émotion), la « valeur cognitive », « l'image de marque », des « impacts économiques » (directs ou induits tels que l'activité générée par la restauration des bâtiments, l'usage qui peut être fait de ceux-ci, l'activité touristique ou d'autres impacts tels que par exemple les apports de connaissances technologiques produits par la visite d'un musée technique) ; auxquelles s'ajoute une dernière valeur, nécessitant une place spéciale de l'avis de l'auteur lui-même : la « valeur sociale » qui est en lien avec la conscience du passé. La particularité de cette approche, certes essentiellement économique, est de raisonner en termes « d'écosystème du patrimoine » (incluant l'offre de monuments, mais aussi le service et les valeurs) et de s'inscrire en rupture avec la forme trop simpliste d'une exploitation du patrimoine comme rente sans service qui est uniquement centrée sur l'objet. Ce qui n'empêche pas l'auteur à recommander de maintenir le décrochage entre le « bien support » et le « service » pour éviter par exemple une surmobilisation de l'objet dans des activités de services (*Id.*, 102).

Ce qui nous intéresse plus directement ici est que, selon cette approche écosystémique, la valeur économique est directement définie à partir de la relation des membres de la société à l'objet patrimonial. Elle propose donc de ce fait une approche de l'intérêt patrimonial. La valeur économique y correspond en effet à l'aptitude de la société à se mobiliser pour résister à la dégradation du monument (1990, p. 6). Au regard de la relation patrimoniale, elle serait un indicateur de l'attachement (lequel présuppose évidemment une attention) des membres de la société à l'objet. Mais il y a plus : elle met surtout l'accent sur la dimension collective de cette appropriation patrimoniale (« le bien patrimonial devient un bien collectif et sa valeur la somme des valeurs d'option que les citoyens sont disposés à payer », p. 62) ainsi que sur sa définition à partir de l'avenir, comme en témoignent les deux notions servant à saisir la valeur économique pour les membres de la société : la « valeur d'option » et le « coût d'option ». La « valeur d'option » correspond en effet à ce que les non-utilisateurs sont prêts à payer pour maintenir la possibilité de consommation à l'avenir. Venant compléter le « coût d'option » (le prix que les consommateurs eux-mêmes sont prêts à payer pour maintenir la possibilité d'utiliser encore à l'avenir), elle est « la valeur prêtée par les utilisateurs potentiels d'un bien au fait qu'à l'avenir,

Davallon Jean. « À propos de la relation patrimoniale ».
Colloque LES ENJEUX DU PATRIMOINE :
Connaissance, valorisation et construction de l'objet patrimonial.

et moyennant de nouvelles informations, on pourra tirer de nouveaux services du bien en question. » (*Id.* p. 61, voir aussi 62). Ainsi, il en ressort que la relation à l'objet n'est pas réduite au périmètre des consommateurs, mais qu'elle inclue aussi prise en compte une attention, assez lâche il est vraie, de ceux qui, n'utilisant pas aujourd'hui l'objet, lui reconnaissent néanmoins une valeur. Bien que le caractère de bien commun de l'objet patrimonial soit ainsi affirmé par l'auteur, l'intérêt patrimonial reste néanmoins abordé à travers la seule perception qu'en ont les individus, comme s'il n'était que la somme de ces perceptions et que les valeurs ne faisaient pas système. Mais laissons de côté cette limite inhérente à la pensée économique, pour ne retenir qu'une l'approche des valeurs (y compris leur capacité à mobiliser l'attention des membres de la société) qui permet de repérer et de définir ce qui caractérise la valeur patrimoniale ; c'est-à-dire d'appréhender ce qui justifie l'obligation de garder et de conserver en l'état l'objet pour le bénéfice des membres de la société présents et futurs.

Afin de formaliser la manière dont ces caractéristiques des valeurs font système, je regrouperai toutes les valeurs qui justifient la nécessité de garder objet patrimonial en l'état (valeur d'authenticité, valeur esthétique, valeur sociale) sous la catégorie des *valeurs symboliques*, dans la mesure où elles participent spécifiquement à la relation patrimoniale : elles sont toutes en effet liées à la capacité qui caractérise l'objet patrimonial de pouvoir représenter le passé. En tant que valeurs, elles sont de ce fait à l'origine de son attractivité, des émotions qui accompagnent l'expérience de sa rencontre et, plus généralement, du sentiment qu'il possède quelque chose d'une puissance. Ce sont elles qui font de lui un témoignage du passé capable de mobiliser les hommes du présent et justifiant sa transmission aux générations futures pour qu'ils en soient les bénéficiaires des effets que procure sa rencontre. Comme le rappellent Dupuis et Greffe (cités dans Greffe 1990, 11) : « Les hommes ont besoin du témoignage d'autres hommes et chaque époque puise dans celles qui l'ont précédée les émotions qui lui permettront de créer et de fabriquer. »

Ainsi, ce sont ces valeurs qui transforment une « chose » en un *objet patrimonial*. S'il s'agit d'un objet patrimonial matériel, il n'est plus désormais ni une simple réalité matérielle – fût-elle dotée d'une utilité et d'une signification –, ni même uniquement un objet d'art. S'il s'agit d'un objet patrimonial immatériel, celui-ci n'est plus un simple élément d'une culture, ni non plus un pur savoir anthropologique. Que deviennent-ils alors pour leurs bénéficiaires ?

3. Instaurer une relation dans le temps à travers l'objet : l'activation du lien symbolique

La relation patrimoniale recouvre de fait un double processus. Il s'agit en premier de la relation que nous établissons avec l'objet. C'est de ce processus dont il a été principalement question dans les pages précédentes. Or, dans le cas du patrimoine, à la différence de ce qui se passe pour l'expérience esthétique, existe un second processus dans lequel l'objet est l'opérateur d'un *lien* entre nous et d'autres humains. C'est avec ce second processus que la dimension communicationnelle du patrimoine prend toute son extension et sur lequel il convient de se pencher si l'on veut comprendre la relation que nous entretenons, en tant que public, avec les objets patrimoniaux.

Ce second processus est à la croisée de deux axes, l'un que je dirai « communicationnel », l'autre « symbolique ». Sur l'axe communicationnel, le lien s'établit entre les « spécialistes » du patrimoine et le public à travers la présentation de l'objet, qu'il s'agisse notamment de l'exposition et l'édition (pour le patrimoine matériel) ou bien de la manifestation de l'objet patrimonial immatériel[20]. L'axe symbolique, quant à lui, correspond à l'activation du lien que l'objet, être de langage, entretient avec son monde d'origine tel qu'il est (re)construit par la patrimonialisation. Ces deux axes sont sans conteste de nature profondément différente bien que tous deux résultent de l'*intention patrimoniale* des spécialistes et qu'ils soient de plus intrinsèquement articulés l'un à l'autre. Si le premier axe n'est que l'opérationalisation de cette intention et sa matérialisation sous forme de dispositifs de présentation dans le présent, le second implique des êtres sociaux du passé ou du futur qui ne sont en effet pour nous que des êtres imaginaires : ceux du passé n'ont pas eu l'intention de s'adresser à nous (sauf dans le cas du « monument » au sens de Riegl[21]) ; quant à ceux du futur, leur existence étant à venir, ils nous sont par définition totalement inconnus, sans compter que rien ne les obligera à recevoir comme patrimoine ce que nous leur proposons comme tel. Mais dès lors que l'objet patrimonial est reconnu comme venant du passé et comme destiné à être transmis aux générations à venir, d'un côté les êtres qui l'ont produit, utilisé, entretenu (et souvent transformé) prennent une existence en tant qu'instance originaire plus ou moins collective à qui nous devons

[20] Édition est à entendre ici au sens large de toutes les mises en forme (pouvant exister) d'informations sur l'objet patrimonial ou ce qui le concerne quel que soit le média utilisé. Le patrimoine immatériel peut aussi fait l'objet d'édition au sens ci-dessus, mais il s'agit alors d'une forme périphérique de dénotation. Quant à la distinction entre « communicationnelle » et « symbolique », elle sert seulement à qualifier les *effets* du processus (le processus, caractérisé par le croisement des deux axes, est évidemment communicationnel *et* symbolique, c'est-à-dire met en relation des acteurs sociaux et, parce que signifiante, génère une relation sociale entre des acteurs réels ou imaginaires qi n'ont *a priori* pas de liens entre eux).

[21] « Par monument, au sens le plus ancien et véritablement originel du terme, on entend une œuvre créée de la main de l'homme et édifiée dans le but de conserver toujours présent et vivant dans la conscience des géénrations futures le souvenir de telle action ou telle destinée (ou des combinaisons de l'une et de l'autre). » (Riegl [1903]1984, 35.)

Davallon Jean. « À propos de la relation patrimoniale ».
Colloque LES ENJEUX DU PATRIMOINE :
Connaissance, valorisation et construction de l'objet patrimonial.

leur création (donc, dessinatrice de ses valeurs) et de l'autre les générations futures à qui nous les destinons sont posées en instance destinataire de ces objets du fait de leurs valeurs[22]. L'objet est, on le voit, la clé de voûte de l'enchâssement du second lien dans le premier, de sorte que la relation que nous avons à cet objet en tant que « public » est porteuse de la relation symbolique qui relie le présent au monde d'origine et aux générations futures.

Quelle est la conséquence d'un tel enchâssement ? La relation que nous, public actuel (mais le propos est présupposé vrai pour le public virtuel à venir), pouvons avoir avec l'objet dépend de deux facteurs. Tout d'abord, de la relation que les spécialistes ont établie avec lui : de l'attention qu'ils lui ont porté (c'est-à-dire de la manière dont ils l'ont « perçu comme patrimoine »), puis de sa médiatisation. Elle dépend ensuite de l'existence de l'intérêt social qui sert d'arrière-plan à l'ensemble du processus de patrimonialisation. Notre relation à l'objet est donc nécessairement seconde. Elle ne se réduit pas pour autant à une pure réception de l'objet et de son dispositif d'interprétation, mais elle est une *réplique* de la relation que les spécialistes ont eue avec l'objet en ce qu'elle est *l'activation* de la capacité de l'objet à faire le lien avec le passé et le futur telle que construite par les spécialistes. C'est en cela que réside précisément la singularité de la relation patrimoniale.

La réplique n'est pourtant pas un bégaiement socio-symbolique. Alors qu'elle résulte de ce qui la précède au sein du processus de patrimonialisation, elle est pour les membres du public une rencontre sensible de l'être de l'objet, intime et singulière des valeurs qu'il véhicule et de son monde. D'un côté, ce sont les trois moments clés que constituent la production du savoir, la décision institutionnelle qui modifie le statut social de l'objet et la médiatisation rendant l'objet patrimonial accessible au public qui sont déterminants ; mais d'un autre côté ils s'abolissent dans le changement de statut de l'objet. La relation attentionnelle des spécialistes peut donner matière à une appréciation ; elle reste néanmoins « privée », au sens où elle n'engage que celui qui l'effectue (même si elle contribue à ce que l'objet soit officiellement patrimoine). Le point de basculement est la déclaration institutionnelle qui est une affaire « publique » et qui concerne la société dans son ensemble, à travers l'action de ses représentants autorisés. La conséquence est que la relation du public s'applique sur un objet ayant déjà le statut « public » de patrimoine : sur un objet qui « est » déjà patrimoine. Peut-être d'ailleurs est-ce la raison pour laquelle évoquer le patrimoine dans l'espace public présuppose presque toujours déjà ce statut au détriment de la patrimonialisation (et ce, même parfois pour les spécialistes, serait-on tenté d'ajouter). Certes, le public sait très bien que ce qu'il a devant les yeux est un hybride d'éléments provenant de deux origines différentes

[22] Il sont « bénéficiaires du sacrifice » que nous faisons en les conservant (Pomian 2003, « Avant propos »).

(un objet venant d'un monde du passé et un savoir contemporain qui sert à sa connaissance et qui a contribué à sa présentation), mais c'est l'objet qui fait lui seul patrimoine. Ses valeurs paraissent ainsi liées à ses seules caractéristiques ; l'intérêt social, la production du savoir et le changement de statut sont alors réduits au pur constat d'une nature patrimoniale de l'objet qui tiendrait uniquement à son monde d'origine. Le point positif de cet effacement est sa capacité à établir un lien avec ce monde dont il est un élément – et ce, qu'il soit matériel ou immatériel[23]. Tout se passe donc comme si, pour le public, régnait une sorte d'ontologie du sens commun, qui est essentialiste et qui sert de fond à la relation que ce public entretient avec les objets patrimoniaux.

Il convient cependant de nuancer quelque peu ce propos car des différences non négligeables existent entre les modalités de la relation de ces deux types de patrimoine, matériel et immatériel.

4. Relation patrimoniale et rapport aux instances destinatrices dans les deux types de patrimoine

Pour qui analyse le processus de patrimonialisation, les deux origines du *patrimoine matériel* sont parfaitement identifiables : sans savoir et sans attribution de statut, l'objet ne saurait « être » patrimoine du fait de sa seule existence matérielle. Il existe donc deux « destinateurs » : tout d'abord les différents acteurs qui sont intervenus dans sa création et sa vie sociale d'objet ordinaire avant sa patrimonialisation (ses producteurs et utilisateurs) et ensuite ceux que j'ai appelés les « spécialistes » comprenant les découvreurs et les différents producteurs du savoir, des critères de choix ou des présentations ; et plus généralement, tous les acteurs impliqués dans l'intention que l'objet fasse patrimoine. C'est ce second destinateur, maître de la signification et représentant de l'intérêt social pour le patrimoine[24], qui fait exister le premier comme actant originel et qui est à l'origine du désir du public pour cet objet, d'accéder à lui, à son être et à son univers.

Mais, nous venons de l'évoquer, il n'en va pas de même du côté du public, pour qui la situation paraît beaucoup plus simple. Sans même prendre en compte le fait que le destinataire final (les générations à venir) reste, en termes sémiotiques, un actant « virtuel », et que nous ne considérons pour l'instant que le patrimoine matériel, la relation que nous entretenons avec l'objet mobilise la reconnaissance de propriétés à la fois très diverses et entremêlées : relation esthétique (plaisir ou déplaisir à travers la dimension sensible de la relation à l'objet), relation artistique

[23] Même lorsque une communauté reconnaît comme faisant partie de son patrimoine immatériel une pratique (savoir-faire, rituel, etc.), la raison en reste ses propriétés et sa venue du passé.
[24] Je rappelle que cet actant recouvre tous les processus et productions signifiant, notamment de circulation médiatique, qui contribuent à porter attention au patrimoine et à le faire aimer. Ce que Fraysse appel le « contrat patrimonial » (2006).

Davallon Jean. « À propos de la relation patrimoniale ».
Colloque LES ENJEUX DU PATRIMOINE :
Connaissance, valorisation et construction de l'objet patrimonial.

(perception, fondée ou non, d'une intention esthétique[25]), auxquelles s'ajoute une relation cognitive (tout ce que nous pouvons savoir sur lui ainsi que sa vie sociale antérieure) qui, venant se mêler au repérage des marques d'ancienneté, contribuent à l'établissement de la relation indiciaire (garantie de son authenticité) et de la valeur sociale[26]. Or, ce sont elles qui participent à une appréciation des valeurs de l'objet patrimonial, notamment de sa valeur symbolique. C'est pourquoi, bien que identifiions l'existence du travail de conservation, de restauration, de mise en valeur ou d'interprétation opéré par les spécialistes, qui nous fait dire, par exemple, que l'objet est bien (ou mal) entretenu et présenté, la perception de ce travail reste relativement générale et diffuse et surtout celui-ci est rapporté à l'objet : les causes de la relation, sous ses multiples facettes, resteront attachées aux seules propriétés de l'objet. Si nous repérons par conséquent clairement l'intention de faire patrimoine et pouvons porter une appréciation sur sa mise en œuvre (tout comme sur l'objet lui-même d'ailleurs), il reste que cet objet est patrimoine quel que soit le résultat de notre appréciation. C'est ainsi que, de manière quelque peu paradoxale, le monde des spécialistes est perçu comme un simple adjuvant nous donnant le pouvoir d'accéder à ce qu'est l'objet, selon un partage qui correspond peu ou prou à celui que font les économistes entre support et service (Greffe 1990). Pour résumer, je dirai que cette différence que révèle l'analyse et la perception que nous en avons en tant que public trouvent leur pendant dans le mode d'existence des objets patrimoniaux : pour l'analyste celui-ci est un mode d'existence hybride caractérisé par une immanence à la fois autographique (due à la matérialité de l'objet) et allographique (ce qui définit cet objet comme patrimoine), alors qu'en tant que public, nous percevons l'immanence comme essentiellement autographique. Cette importance première de l'objet a non seulement comme effet de maintenir au second plan la relation cognitive, mais surtout donne un poids majeur, en proportion certes variable, à l'expérience esthétique (plaisir que procure la perception de l'objet) et à la valeur symbolique (sentiment d'être en relation à travers l'objet avec le passé) qui reste présente, au moins à travers la perception des marques d'ancienneté.

Dans le cas du patrimoine immatériel, la distance entre l'analyste et participants[27] est encore plus marquée, et la relation à l'objet patrimonial immatériel est de ce fait plus complexe. L'analyste, en tant que spécialiste, sait fort bien que l'objet a une double origine : la première, chez ceux qui l'ont créé au fil du temps et qui en sont les « auteurs » (pour la plupart d'entre eux d'ailleurs anonymes) ; la seconde réside chez les spécialistes, producteurs de l'objet patrimonial idéal du fait qu'ils l'ont

[25] Pour reprendre le critère de Genette (1997).
[26] Au sens de Greffe (1990, 40-41) d'une « conscience du passé » comme base d'une identité commune.
[27] Je préfère le terme de « participant » à celui de « public » ou à celui de « récepteur » qui font plutôt référence à la dimension culturelle ou médiatique.

recueilli, étudié, voire reconstitué, en menant l'enquête sur ses manifestations (manuels, descriptions, recommandations, exécutions, objets issus de celles-ci, etc.) et sur la mémoire qu'en ont des exécutants ou participants ; avec, toujours en arrière-plan l'intérêt patrimonial de la société. Si, parmi les contemporains, nous mettons de côté les exécutants qui ont une relation intime et pratique avec l'objet patrimonial du fait qu'ils en assurent la manifestation et donc le connaissent (le maîtrisent vaudrait-il peut-être mieux dire) nécessairement, nous sommes amenés à distinguer deux idéaltypes de participants : ceux qui sont capables de resituer une exécution dans le contexte de la culture et donc de saisir la relation entre l'objet patrimonial et celle-ci, par qui il est reconnu de fait comme leur patrimoine ; ceux qui découvrent l'objet patrimonial à partir uniquement de sa manifestation présente (généralement son exécution ou les effets de celle-ci). Notons que la distinction entre ces deux populations prend une importance d'autant plus grande lorsqu'il s'agit de patrimoine dont l'exécution est une performance à caractère ostentatoire (rituelle, musicale, festive, par exemple). Pour le second type, l'accès au patrimoine passant à peu près exclusivement par la découverte de la manifestation, surtout si celle-ci est une exécution plutôt qu'une dénotation, l'instance d'origine de l'objet patrimonial (pour faire simple, ce qui fait patrimoine) est donc en premier lieu constitué des exécutants de cette manifestation. Ne connaissant pas l'enjeu patrimonial parce que ne faisant pas partie de la culture ou ne maîtrisant pas la tradition, et n'étant pas de ce fait à même d'apprécier la conformité de l'exécution à l'objet patrimonial lui-même ni la place de celui-ci dans le contexte culturel, l'exécution ou le produit qui en résulte est en premier lieu une création (spectacle ou objet), plus ou moins colorée d'une intentionnalité patrimoniale, dont la connaissance provient essentiellement d'un savoir collatéral, et dont les contours et les modalités restent relativement flous[28]. Seuls les pratiquants de la culture ou ceux qui sont connaisseurs du rapport entre l'objet patrimonial et celle-ci, pour des raisons d'intérêt personnel ou professionnel, sont à même d'établir le lien entre le patrimoine et l'instance culturelle qui est à son origine, à partir notamment d'une connaissance de la mémoire qui leur permet d'identifier l'instance de production de l'objet patrimonial idéal. Sans cette identification, le mode d'existence de l'exécution ou de son résultat reste une œuvre très largement autographique, avec laquelle la relation sera principalement esthétique et artistique[29].

Dans ce cas, à la différence avec ce qui se passe pour le patrimoine matériel, l'expérience esthétique et la perception d'une intention

[28] D'où l'importance des bonnes pratiques destinées à maintenir cette conformité (qui ne doivent pas être confondues avec l'interdiction de toute évolution de l'objet patrimonial lui-même…).

[29] [Note du 10 janvier 2018] On touvera une discussion détaillée de ces aspects dans la thèse de Nolwenn Painnezza à propos de la transmission de rituels entre anciens et nouvelle génération dans un groupe gurani du Brésil (Piannezza 2017).

artistique peuvent tout à fait renvoyer au second plan, voire effacer, la perception de l'intention patrimoniale et *a fortiori* la valeur symbolique. On peut en effet se demander ce que peut devenir alors la relation non seulement aux gens du passé, mais aussi aux générations futures ; et par conséquent du choix de faire le sacrifice de l'usage présent afin de garder pour les générations à venir dont parle Pomian (2003, 13*sq*).

Ouvrages cités

Citton Yves. 2014. *Pour une écologie de l'attention*. Paris. Éd. du Seuil. (La couleur des idées.)

Davallon Jean. 2002 « Comment se fabrique le patrimoine? ». *Sciences humaines*, n° Hors-série. Qu'est-ce que transmettre ?, 36, mars-avr.-mai 2002, p. 74-77.

Davallon Jean. 2006. *Le Don du patrimoine : Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris : Hermès Sciences-Lavoisier (Communication, médiation et construits sociaux.)

Fabre Daniel. 2000. « Ancienneté, altérité, autochtonie », in *Domestiquer l'histoire : Ethnologie des monuments historiques* / sous la direction de Daniel Fabre. Paris : Éd. Maison des sciences de l'homme (Ethnologie de la France, Cahier 15.)

Genette Gérard. 1994. *L'Œuvre de l'art : Immanence et transcendance*. Paris : Éd. du Seuil. (Poétique.)

Genette Gérard. 1997. *L'Œuvre de l'art : La relation esthétique.* Paris : Éd. du Seuil. (Poétique.)

Greffe Xavier. 1990. *La Valeur économique du patrimoine : La demande et l'offre de patrimoine*. Paris : Anthropos-Economica.

Goodman Nelson. [1968] 1990. *Langages de l'Art*. [Trad. de l'anglais [américain] et présenté par Jacques Morizot : *Languages of art*, 1968]. Nîmes : Jacqueline Chambon.

Heinich Nathalie. 2009. *La Fabrique du patrimoine : « de la cathédrale à la petite cuillère »*. Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme. (Ethnologie de la France.)

Jeanneret Yves. 2008. *Penser la trivialité.* Vol. 1 *La vie triviale des êtres culturels***.** Paris : Hermès Sciences-Lavoisier. (Communication, médiation et construits sociaux.)

Leniaud Jean-Michel. 1992. *L'Utopie française : Essai sur le patrimoine*. Paris : Éd. Mengès.

Pianneza Nolwenn. 2017. *La Patrimonialisation selon l'immatériel ou la mémoire agissante : circulations des savoirs en contexte partenarial de production audiovisuelle*. Th. Doc. : Sciences de l'information et de la communication/Programme de postgraduation en Mémoire sociale : Université d'Avignon et es pays de Vaucluse / UNIRIO (Universidade Federal do Estado do Rio de Janeiro).

Poirrier Philippe ; Vadelorge Loïc (sous la direction de). 2003. *Pour une histoire des politiques du patrimoine*. Paris : La documentation française. (Travaux et documents.)

Pomian Krzysztof. 1978. « Entre l'invisible et le visible : La collection ». *Libre*, 3, p. 4-55. Repris dans *Collectionneurs, Amateurs et Curieux : Paris, Venise : xvi*^{e}*-xviii*^{e} *siècles*. Paris : Gallimard (Bibliothèque des histoires.), 1987.

Pomian Krzysztof. 1996. « Histoire culturelle, histoire des sémiophores », p. 73-100 in *Pour une histoire culturelle* / sous la dir. de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli. Paris : Éd. du Seuil (Univers historique.). Repris p. 191-229 in *Sur l'histoire*, Paris : Gallimard (Folio Histoire.), 1999.

Pomian Krzysztof. 2003. *Des saintes reliques à l'art moderne : Venise-Chicago : xiii*^{e}*-xx*^{e} *siècle*. Paris : Gallimard (Bibliothèque des histoires.).

Poulot Dominique. 1997. *Musée, Nation, Patrimoine : 1789-1815*. Paris : Gallimard. (Bibliothèque des histoires.)

Poulot Dominique. 1998. « Le patrimoine et les aventures de la modernité », p. 7-67 in *Patrimoine et modernité* / sous la direction de Dominique Poulot. Paris : Éd. de l'Harmattan. (Chemins de la mémoire.)

Poulot Dominique. 2001. *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*. Paris : Hachette. (Hachette supérieur : Carré d'histoire.)

Riegl Aloïs. [1903]1984. *Le Culte moderne des monuments : Son essence et sa genèse*. Trad. de l'all. par Daniel Wieczorek [*Der moderne Denkmmalkultus*. 1re éd. Vienne-Leipzig. 1903]. Paris : Éd. du Seuil (Espacements.)